
**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Ordonnance de référé du 10 novembre 2009 - Expertise n° 09/001231 - RG n° 09/01353

DEMANDEUR

Monsieur Paul NEVERS

Conseil : Maître Maxime PLANTARD

DÉFENDEUR

Monsieur Stéphane COURT

Conseil : Maître Benoît CITEAU

**RAPPORT DE L'EXPERT
À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'AIX-EN-PROVENCE
en date du 10 septembre 2010**

SOMMAIRE

1	Références du Tribunal	page 3
2	Noms des Parties	page 3
3	Mission de l'expert	page 3
4	Situation du litige	page 4
5	Documents reçus ou transmis	page 4
6	Réponses aux chefs de mission	page 5
7	Réponses aux dires / observations des parties	page 9
8	Destinataires	page 10

ANNEXES

ANNEXE 1	Extrait cadastral + Photographies	6 pages
ANNEXE 2	Observations	
# 1	de Maître CITEAU en date du 24/12/2009	1 page
# 2	de Maître PLANTARD en date du 24/12/2009	1 page
# 3	de Maître PLANTARD en date du 03/02/2010	2 pages
# 4	de Maître PLANTARD en date du 07/07/2010	1 page
# 5	de Maître CITEAU en date du 23/08/2010	4 pages
# 6	de Maître PLANTARD en date du 06/09/2010	1 page

1 RÉFÉRENCES DU TRIBUNAL

Ordonnance de référé : du 10 novembre 2009
Magistrat : Madame Patricia TOURNIER, Vice-Président
Greffier : Madame Isabelle MAZAN, Greffier
Débats en audience publique le : 6 octobre 2009
Dossier n° : RG n° 09/01353
Expertise n° : 09/001231

2 NOMS DES PARTIES

DEMANDEUR :

Monsieur Paul NEVERS

adresse : Résidence Champfleury, 60 avenue des Romarins, 13480, CALAS-CABRIÈS
ayant pour avocat : **Maître Maxime PLANTARD**, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

DÉFENDEUR :

Monsieur Stéphane COURT

adresse : Résidence Champfleury, 58 avenue des Romarins, 13480, CALAS-CABRIÈS
ayant pour avocat : **Maître Benoît CITEAU**, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

3 MISSION DE L'EXPERT

L'expert a pour mission de :

- Se rendre sur les lieux, se faire remettre tous documents utiles et entendre tout sachant ;
- Décrire les panneaux solaires implantés sur le mur de l'habitation de monsieur COURT ;
- Donner son avis sur l'impact visuel de ces panneaux pour les occupants de l'habitation de monsieur NEVERS et sur une éventuelle dépréciation de la valeur de cette propriété du fait de cette présence ;

- ❑ Décrire et chiffrer poste par poste les travaux éventuellement nécessaires pour remédier au trouble visuel, à l'aide de devis d'entreprises fournis par les parties en précisant la durée prévisible de ces travaux, sauf en cas de carence des parties, à procéder lui-même à un chiffrage ;
- ❑ Répondre **explicitement et précisément** dans le cadre de ces chefs de mission sur les dires et observations des parties après leur avoir adressé une note de synthèse comportant le cas échéant la détermination et l'évaluation du coût des travaux à réaliser, et leur avoir imparti un délai pour présenter ces dires, délai qui ne pourra être inférieur à un mois.

4 CHRONOLOGIE DE L'EXPERTISE

- 08 déc 2009 : transmission de documents par la partie demanderesse NEVERS
- 15 déc 2009 : envoi par le Greffe du TGI à l'expert de l'ordre de mission
- 15 déc 2009 : envoi par le Greffe du TGI à l'expert de l'avis de consignation.
- 18 déc 2009 : envoi par l'expert au Greffe du TGI de l'acceptation de mission
- 18 déc 2009 : envoi par l'expert aux avocats d'un courrier pour recherche de convenances
- 22 déc 2009 : envoi par l'expert à toutes les parties d'une convocation pour la 1^{ère} réunion sur les lieux
- 24 déc 2009 : **Observations** de la partie défenderesse COURT
- 24 déc 2009 : **Observations** de la partie demanderesse NEVERS

- 04 jan 2010 : courrier d'annulation de réunion de l'expert aux parties
- 05 jan 2010 : courrier de la partie demanderesse NEVERS à l'expert
- 13 jan 2010 : courrier de l'expert aux parties
- 03 fév 2010 : **Observations** de la partie demanderesse NEVERS
- 03 fév 2010 : envoi par l'expert aux avocats d'un courrier pour recherche de convenances
- 08 fév 2010 : envoi par l'expert à toutes les parties d'une convocation pour la 1^{ère} réunion sur les lieux
- 11 fév 2010 : transmission de documents par la partie défenderesse COURT
- 15 fév 2010 : transmission de documents par la partie demanderesse NEVERS
- 24 fév 2010 : tenue de la 1^{ère} réunion sur site
- 08 mar 2010 : demande de consignation complémentaire de l'expert
- 30 mar 2010 : ordonnance de complément de consignation du TGI
- 05 mai 2010 : avis de règlement de provision du TGI
- 16 jun 2010 : note de synthèse n° 1 avec pré-conclusions diffusée par l'expert
- 21 jun 2010 : ordonnance de prorogation de délai
- 07 jul 2010 : **Observations** de la partie demanderesse NEVERS
- 27 jul 2010 : courrier de l'expert aux parties
- 23 août 2010 : **Observations** et transmission de documents par la partie défenderesse COURT
- 01 sep 2010 : courrier de l'expert à la partie demanderesse NEVERS
- 06 sep 2010 : **Observations** de la partie demanderesse NEVERS
- 09 sep 2010 : avis de rendez-vous pour constats sur site
- 09 sep 2010 : courriels échangés entre la partie défenderesse COURT et l'expert
- 09 sep 2010 : courriel de la partie demanderesse NEVERS à l'expert
- 10 sep 2010 : 2^{ème} visite sur site

